

Info-réseau

Journal d'information du Comité National de Liaison des Régies de quartier

Éditorial

Le travail et l'emploi au cœur des Régies de quartier

La conjoncture internationale et nationale oblige chacun d'entre nous à beaucoup d'écoute et d'humilité.

La catastrophe de Toulouse nous rappelle que tout est fragile et davantage encore dans les milieux populaires.

Mais cette situation révèle aussi la chaleur du lien humain, la dimension des solidarités.

Nombreux sont ceux dans le Réseau et parmi nos partenaires qui ont manifesté et manifestent encore leur solidarité matérielle, financière et humaine à l'attention des habitants des quartiers dévastés.

C'est ici, aussi, que le sens de notre action prend un visage particulier : celui de ces hommes et femmes des Régies toulousaines qui, spontanément, se sont portés au secours des victimes de cette catastrophe.

Que pouvaient-ils leur proposer ? leur force de travail !

Dans ce contexte, ce numéro d'Info-Réseau consacré au travail et à l'emploi trouve un écho exceptionnel... Le travail et l'emploi sont pour les Régies de quartier le ciment d'une pratique partagée d'économie solidaire et sociale durable, visible, reconnue et humaine.

Dans notre société toute entière, l'emploi est une donnée incontournable pour la reconnaissance sociale de chaque individu.

Au sein de notre Réseau, nous devons avoir l'exigence de permettre, notamment aux plus défavorisés, d'avoir pleinement leur chance alors que la société se tourne trop souvent vers l'unique recherche de profits.

Le contexte de l'emploi traditionnel doit s'imposer comme un des moyens de remplir cette mission. C'est un droit, c'est aussi un devoir pour nous de mettre en place des passerelles, par exemple en développant l'insertion par l'activité économique, en renforçant le suivi social et l'accompagnement durant tout ce parcours et enfin en favorisant l'accès à la formation pour tous.

Ce parcours que suivront les salariés des Régies de quartier doit être exemplaire. Il peut parfois être long. Pour le mener à bien, il faut des moyens adaptés, or certaines orientations du système institutionnel sont peut-être à améliorer. Le travail dans les Régies de quartier doit se conjuguer harmonieusement avec les réalités extérieures au quartier, les difficultés économiques et sociales, les particularités de chacun des salariés.

suite de l'éditorial page 2

SOMMAIRE

2-3 En direct des Régies

De nouvelles activités

4-7 Zoom

L'emploi dans les Régies : quelle ressource !

8-11 En direct du Réseau

◆ Assemblée générale du Réseau

◆ Vie des commissions

◆ Publications

◆ Agenda

12 Interview

Parole à Alain Philippe, Président de la fondation Macif.



Guy Dumontier, Président du Comité national de liaison des Régies de quartier

suite de l'éditorial

Adapter les formations aux réalités rencontrées par les Régies, qu'elles soient humaines, techniques, sociales ou économiques, est un des défis du Réseau et de ses partenaires.

Le développement de la vie associative, la bonne compréhension du territoire d'intervention, la gestion de la proximité permettent aux Régies de quartier de se renforcer pour une mise en situation de travail plus pertinente et durable des personnes en difficulté.

C'est avec cette approche complète, reconnue et soutenue, qu'elles pourront jouer également leur rôle social dans le respect des droits des salariés.

L'insertion repose sur une prise en compte globale des attentes, besoins et réalités des individus; que ce soit en matière de travail, de logement, de santé ou bien entendu de formation.

Les Régies de quartier doivent être à la pointe de ces combats, être des lieux de réflexion, d'information, de propositions et de revendications pour le respect des droits indispensables à l'exercice d'une vraie citoyenneté.

L'économie de marché demeure incontournable, mais elle ne peut à elle seule garantir l'insertion durable des personnes en situation de chômage ou d'inactivité persistante.

En impliquant les autres acteurs dont l'État, je plaiderais davantage pour une économie plurielle, solidaire et sociale, une économie de responsabilité en donnant un rôle fort au secteur associatif, vecteur de démocratie et de liberté.

Guy Dumontier,
président du CNLRQ

De nouvelles activités

Plusieurs Régies de quartier ont mis en œuvre des services de proximité de type inédit. En voici quelques exemples.

Un projet d'animation du quartier basé sur la concertation

Régie de quartier Stade Fontaine au Loup - Chalon sur Saône (71)

Dans le cadre du développement de ses missions sur le quartier, la Régie du Stade de Chalon sur Saône met en place un poste d'Adulte-relais : agent de concertation et d'animation.

Sa mission est triple :

- * Le développement du lien social et la dynamique de la vie associative, au programme : réunions thématiques de concertation avec les habitants, création du journal du quartier le "Petit bulletin", animation de groupes de travail réunissant les habitants pour dynamiser leur implication dans l'évolution de leur quartier.

- * L'aménagement et l'animation d'espaces pour les familles dans la périphérie des bâtiments en cours de réhabilitation. En fonction des besoins exprimés par les habitants, l'agent d'animation proposera des projets d'aménagements légers sur les espaces. Il en assurera le suivi de réalisation ainsi que l'animation.

- * Le rôle d'interface avec les services intervenant sur le quartier. Par sa connaissance du quartier, l'Adulte-relais participera à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions développées pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Cette activité renforce la mission de la Régie auprès des habitants. En accompagnant la réhabilitation du quartier, elle engendre une réelle dynamique collective par et pour les habitants.



Le prix de la convivialité

Régie Plus - Chambéry (73)

Avec la collaboration du Centre social et le soutien de la ville, la Régie a initié le projet d'ouverture d'un "lieu convivial de proximité".

La particularité de ce lieu est d'ouvrir ses portes (18 h-22 h en semaine, 16 h-23 h le week-end) à la fermeture des commerces et services publics.

Ce sera un lieu d'expression et de partage culturel entre les habitants. L'objectif est de réunir et d'impliquer un public diversifié (familles, jeunes, personnes âgées) par la programmation d'événements et d'animations propres aux sensibilités de chacun : repas et week-end à thèmes, expo, présentation d'artistes, présentation d'associations et animation autour du livre, de la musique, du cinéma...

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, ce projet a reçu un prix de 200 000 F au titre des projets innovants de la Politique de la Ville. Cette activité gérée par la Régie Plus et le Centre social ouvre ses portes courant octobre.

NOUVELLES RÉGIES LABELISÉES

- ◆ Rosières Près Troyes (10)
- ◆ Dreux Multi-Services (28)
- ◆ Mont-de-Marsan (40)

NOUVEAUX SITES EN EXPERTISES

- ◆ Deuil-La-Barre (95)
- ◆ Chartres - Saint-Chéron (28)

L'atelier mécanique avance "en cyclomoteur"

Régie de quartier de Vendôme - Vendôme (41)

En février 2000, l'atelier mécanique a ouvert modestement ses portes. Très rapidement, le Conseil Général, la PAIO, le Rotary, le Lion's Club, le Foyer des jeunes travailleurs confient à la Régie bon nombre de cyclomoteurs pour faciliter la mobilité des jeunes et des adultes en situation précaire. La bonne marche de l'atelier a permis de recruter un chargé de développement, un encadrant technique ainsi qu'un jeune en contrat aidé. Le bouche à oreille aidant, ces derniers mois l'atelier a récupéré, réparé et vendu 10 cyclomoteurs aux habitants du quartier.

Dernièrement, l'atelier a fait l'acquisition d'une "moto-crottes" et assure le nettoyage pour la ville de Vendôme. Parallèlement, un cyclo des PTT, remis en état et aménagé,



permet de lancer un service coursier et petits dépannages. Ces deux activités couplées offrent l'équivalent d'un poste à plein temps. Aujourd'hui, 23 cyclos sont à la disposition des habitants pour un coût de location de 5 F par jour, et la fréquentation régulière de l'atelier pour des locations ou travaux de petite maintenance ne cesse d'augmenter.

Solidarité Toulouse

Aujourd'hui, Toulouse est victime d'une catastrophe qui touche les habitants des quartiers populaires ainsi que les salariés et bénévoles des Régies toulousaines.

Pour répondre à l'urgence, *Info-réseau* se fait le relais d'un appel à la solidarité :

"Solidarité - Toulouse".

Les habitants des quartiers populaires de Toulouse ont particulièrement souffert matériellement et psychologiquement de l'explosion de l'usine chimique située à proximité de leur habitation. Les employés, les bénévoles des Régies également. Les locaux des Régies ont été touchés.

Le Réseau des Régies de quartier, représenté par le Comité national de liaison des Régies de quartier (CNLRQ) lance un appel à la solidarité permettant de faire face au plus urgent. Un compte spécial a été ouvert à la BFCC et peut recevoir vos dons (dons de particulier, d'association ou d'entreprise).

Titulaire du compte

CNLRQ SOLIDARITÉ
TOULOUSE

Domiciliation du compte

BFCC PARIS AG DAUMESNIL

Numéro du compte

42559 00008 21029720904 47

Paiement par virement directement auprès des BFCC ou par chèque auprès du CNLRQ



On l'a lu dans la presse

Ils nettoient la ville pour s'offrir des vacances

Cet été, la Régie de Saint Etienne du Rouvray a confié le nettoyage des pelouses à une équipe de jeunes de 16 à 25 ans. C'est dans le cadre du contrat de ville qu'a été mis en place ce chantier dont l'un des paramètres est de prendre en compte leur projet de vacances.

Ce chantier a permis aux jeunes de prendre conscience de leurs droits et devoirs dans une situation de travail. Autre constat positif : les jeunes vont inciter leurs familles et connaissances à ne plus jeter les débris. « Nous allons les informer de ce que nous avons trouvé, il est important de respecter l'environnement et le travail effectué ». Avec leur pécule, les "nettoyeurs" sont partis en camping, pour partager leur passion : le rap.

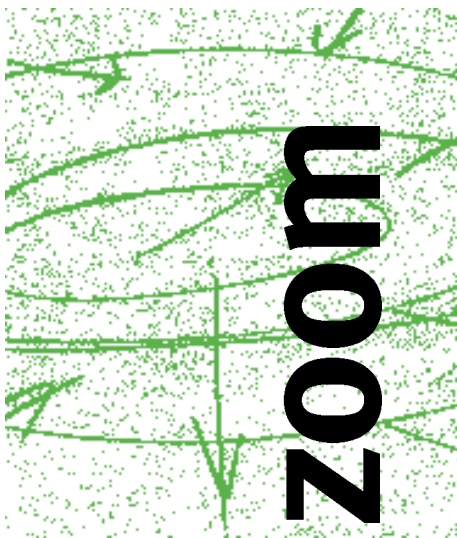
Paris - Normandie - 17/08/01

Un chantier pour bétonner le lien social

Treize habitants du quartier de la Régie de Moulins Sud ont entrepris de rénover les 26 bâtiments de la Résidence. La particularité de ce chantier est de réunir des salariés de 16 à 54 ans. Favoriser le lien social entre les générations du quartier est l'une des missions de la Régie.

L'initiative permet aux jeunes d'améliorer leur image auprès des adultes, de même qu'elle permet aux adultes de porter un autre regard sur la jeunesse et de perdre certains a priori. Jeunes et adultes ont prouvé qu'ils pouvaient s'unir pour participer à l'amélioration du cadre de vie et se positionner comme des acteurs locaux. Dans quelques semaines, trois d'entre eux partiront au Mali rénover une maison des jeunes.

La Montagne - 29/08/01



.....
Régie de quartier

REGARDS

Arles (13)

Intervient sur les quartiers de "Barriol", "Griffeuille" et "Alyscamps"

(8 000 habitants).

Créée en 2000, elle compte aujourd'hui 18 salariés.

.....
Collectif Régie de quartier

Pont Evêque (38)

Intervient sur les quartiers "Le Plan des Aures" et "Les Genêts", qui regroupent environ 2000 habitants.

Créée en Mai 2000, elle compte aujourd'hui 15 salariés.....

**Régie Service 13
Marseille (13)**

Intervient sur les 13^e et 14^e arrondissements de Marseille.

Créée en 1989, elle compte aujourd'hui 95 salariés.

L'emploi dans les Régies : quelle ressource !

La crise de l'emploi est encore très présente dans les quartiers d'habitat social où sont implantées les Régies. Face à une forte demande émanant des institutionnels et des habitants, elles ne peuvent à elles seules pallier le problème du chômage. Aussi, les Régies proposent des emplois qui conduisent à une réelle insertion, tout en s'inscrivant dans un projet plus global, celui de la participation à l'amélioration de la vie quotidienne du quartier.

Ces emplois sont, à l'échelle du quartier, un outil de développement social par l'activité économique, quelle que soit la taille ou l'ancienneté de la Régie. Les exemples des *Régies de Arles, Marseille 13* et *Pont Evêque* illustrent la diversité de leurs pratiques au quotidien qui convergent toutes cependant vers un même but : réussir l'accompagnement des salariés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Une attention particulière au recrutement

Une des missions essentielles d'une Régie est d'accompagner ses salariés, si possible, jusqu'à l'emploi dans le secteur économique traditionnel. Cet accompagnement tente de prendre en compte la problématique globale de la personne et la Régie va mettre ses bénévoles et son outil de travail à la disposition du nouvel arrivé. Lors du recrutement, l'attention est portée sur les besoins de la personne, plutôt que sur la recherche d'une compétence pour un



poste déterminé. La Régie va aider la personne à intégrer son poste et ses responsabilités, à développer son savoir-être et sa capacité à se projeter dans l'avenir, laissant ainsi entrevoir une réinsertion pérenne. Un pari qui, pour être réussi, nécessite une analyse précise des besoins du futur salarié.

À Pont-Evêque, le recrutement des salariés de la Régie est géré avec les partenaires institutionnels présents sur les quartiers. Aline Girod, la directrice, traite cet aspect qui demande une attention particulière avec le "lieu ressources emploi formation" installé au centre socioculturel et notamment avec l'animatrice locale d'insertion. Les priorités techniques, administratives et humaines sont alors très clairement définies. Il ne s'agit pas pour autant d'une "externalisation" de l'embauche, l'animatrice locale d'insertion étant elle-même membre du CA de la Régie dont elle connaît parfaitement les objectifs.

Aline voit même trois avantages à cette distance créée au moment de l'intégration du salarié dans l'association. Concernant le suivi administratif, cette configuration permet la validation par un organisme agréé du pré-bilan obligatoire pour un contrat d'insertion.

Sur le plan pédagogique, le salarié commence ainsi son parcours d'insertion par un apprentissage des relations institutionnelles, ce qui se révélera utile lorsqu'il sera confronté à d'autres interlocuteurs (organismes, entreprises...).

Enfin, le travail de collaboration entre la directrice de la Régie et l'animatrice locale d'insertion permet à cette dernière d'effectuer un suivi individualisé de la personne rencontrée (sur son CV, sa présentation...). Ce partenariat, mis en place dès le recrutement et se poursuivant pendant le passage du salarié dans la Régie, est un facteur positif du parcours d'insertion.

La politique d'embauche : une réponse au contexte local

Une Régie, en tant que structure du secteur mixte (défini par la loi contre les exclusions) peut avoir recours à la plus large palette des mesures d'accompagnement du chômage. Elle s'en empare pour adapter au mieux le parcours d'insertion. Mais elle doit le faire dans un souci constant d'évolution du statut de la personne pour ne pas risquer de l'installer dans la précarité ou dans un cadre administratif rigide. Le rôle de la Régie est justement de faire oublier ces marquages en intégrant le salarié dans une structure "presque ordinaire".

C'est pourquoi elle peut faire cohabiter, au sein de ses équipes, plusieurs types de contrats, aidés ou non, courts ou plus long. Le but premier est de mutualiser les compétences, de donner à chacun un poste compatible avec son parcours tout en honorant son contrat avec le bailleur ou la ville. « S'il s'agit de remettre quelqu'un en selle, un CDD de 6 mois peut suffire. Mais pour les gens les plus éloignés de l'emploi, il faut apprendre la vie sociale, apprendre le boulot », explique le directeur de la Régie Service 13 à Marseille, « et cela peut nécessiter d'adapter un parcours de deux à trois fois 6 mois, au cours duquel l'encadrant fait graduellement comprendre au salarié les gestes techniques, les tenants et les aboutissants du travail, les exigences du client... ». Le gestionnaire de parcours et le chef d'équipe technique assurent ensemble le suivi de l'habitant-salarié pour un résultat



qui peut être l'accès à un emploi traditionnel ou la progression au sein de la structure. Par exemple, Nadir Abdelkrim, d'abord cantonnier à la Régie 13 de Marseille, est aujourd'hui chef d'équipe.

À Arles, le quartier de Barriol de 5 000 habitants fait partie de l'agglomération arlésienne (13 villages) qui a encore une identité rurale très forte. « Ici, commente Régis Mitifiot, trouver un travail, c'est obtenir un Contrat emploi solidarité. »

Pourtant, le Conseil d'administration a fait le choix de s'orienter vers l'emploi traditionnel et d'ouvrir toutes les pistes possibles de cette orientation.

Ainsi, les 15 à 20 ouvriers de la Régie, en majorité des femmes, encadrés par 3 chefs d'équipe (1 CEC et 2 CDI) sont tous en CDD de droit commun. Le contrat est clair : au-delà du type d'activité, il s'agit d'abord d'un contrat moral entre la Régie et le salarié. Du bilan professionnel

Le contrat est clair : au delà du type d'activité, il s'agit d'abord d'un contrat moral entre la Régie et le salarié

initial à la sortie, le salarié peut construire un parcours et faire de son passage à la Régie une étape vers l'emploi pérenne.

Il est trop tôt pour évaluer l'impact réel de cette politique en l'absence d'un PLIE, structure qui serait a priori la plus apte à le faire. Le directeur place l'utilité de la Régie non seulement sur le plan de l'évolution professionnelle individuelle mais également sur celui de l'évolution du quartier et de son identité dans l'agglomération.

En participant au développement de l'activité, la Régie renoue avec une histoire ouvrière du quartier et une ancienne ferveur associative. Il ne s'agit pas de nostalgie



mais bien d'une citoyenneté active qui se met en place. « Quand quelque chose ne va pas, c'est à la Régie qu'on vient en faire part. »

L'accompagnement : adapter les parcours internes, mutualiser les ressources

Si accueillir des hommes et des femmes les plus éloignés de l'emploi est une des missions premières d'une Régie, une autre mission est de fournir un service de qualité. Les responsables des Régies se doivent de répondre à ces deux exigences.

À Marseille Service 13, la mission d'accompagnement est confiée à Mohamed Arabi. "Gestionnaire de parcours" (voir le résumé de la fiche de poste p. 7), il fait le lien entre les organismes qui envoient des candidats à la Régie – le PLIE ou Pôle 13 – et l'encadrant technique qui, en interne, assure la qualité du travail.

Le Conseil d'administration de la nouvelle Régie d'Arles a demandé à Régis Mitifiot, son directeur, de recruter, dès que possible, un professionnel de l'accompagnement social qui apportera un regard complémentaire à celui de l'ANPE et viendra soutenir le travail de l'encadrant technique.

L'accompagnement du salarié prend toute sa dimension s'il s'appuie sur un réel partenariat local. À Pont-Évêque, si la Régie est trop récente pour ouvrir un droit suffisant auprès des organismes de formation, ses salariés profitent d'une formation interne et de formations externes mises en place par des partenaires institutionnels (CLI, PLIE...). La progression de chacun est assurée par une attention portée à ses besoins ou à ses problèmes. Sans que jamais les barrières de l'indiscrétion soient franchies, la directrice est à l'écoute du salarié.

Les bonnes relations tissées avec les professionnels du quartier des Aures (le Plie, le centre social, la Cli l'Anpe,

la DDTEFP, l'association de prévention spécialisée) permettent à la directrice de la Régie d'être au courant des opportunités de postes qui pourraient correspondre à une étape dans le parcours de chacun. Elle peut ainsi suspendre un dispositif, le temps nécessaire pour organiser un essai dans une autre structure.

Il en est de même à Marseille et Arles, où ces partenariats institutionnels sont essentiellement ciblés sur les besoins et les difficultés rencontrées par les salariés. De plus, l'encadrant technique suit la progression des salariés sur le plan strictement professionnel.

À Pont-Évêque, un ancien artisan assure le suivi du chantier de peinture, tout en délivrant aux salariés une formation complémentaire en carrelage et revêtement des sols. Passionné du travail bien fait, il a trouvé sa place dans la Régie et une reconnaissance de son expérience d'artisan, liée à ses qualités de formateur et d'encadrant technique.

L'emploi : un vecteur de transformation sociale du quartier

La femme africaine de Pont-Évêque, les deux jeunes maghrébins à l'entrée de la cité des Iris à Marseille, le facteur dans sa tournée à Arles ont pu indiquer sans hésitation où était la Régie et, si la porte était fermée, à quelle autre il faudrait frapper. Preuve du lien visible que les associations créent dans leur quartier; preuve également que la manière dont elles mettent en œuvre les dispositifs d'aide à l'emploi les conduit à aller bien au-delà de l'aide à la personne. À Pont-Évêque, à Marseille et Arles, les Régies sont en lien étroit avec des habitants qui partagent la même préoccupation.

Le travail sur l'environnement, la présence assurée,

Les dispositifs d'aide à l'emploi conduisent à aller bien au-delà de l'aide à la personne.

L'amélioration quotidienne des relations sociales : autant de points positifs qui favorisent une implication plus collective des habitants. Ce sont là les dimensions palpables de l'emploi dont bénéficie directement la population. Rien d'étonnant, alors, à ce que à Pont-Évêque une salariée participe au comité de rédaction du journal de la Régie et envisage de se présenter comme membre du Conseil d'administration à la fin de son contrat.



Le parcours d'insertion et l'entreprise Régie

L'accompagnement, la formation, le suivi de chaque salarié, représentent des coûts pour une Régie. Comment fait la Régie pour maintenir son équilibre financier ?

Charles Parnis : La Régie de Marseille 13 n'est pas assujettie à la TVA mais à la taxe sur les salaires, ce qui représente un moindre coût de production. Elle bénéficie de financements publics pour l'aide à l'emploi et maintient son coût horaire au niveau de celui du marché, c'est ainsi qu'elle peut financer le surcoût de l'accompagnement social.

Qu'est-ce qui distingue les Régies du secteur concurrentiel ?

Régis Mitifiot : Tout d'abord, une Régie agit là où les entreprises ne sont pas présentes, soit parce que le marché n'est pas rentable à hauteur de ce qu'elles souhaitent, soit parce que les pouvoirs publics ont choisi

de réserver un champ économique à la contractualisation avec des associations. Par ailleurs, l'aide publique aux postes aidés représente un moindre coût salarial, qui devient une ressource utilisée non pas pour rémunérer le capital financier d'un investisseur, mais pour prendre en charge le coût de l'utilité sociale. Enfin, compter en "coût" n'est pas suffisant. Pour être juste, il faut valoriser les coûts évités par la sortie des personnes des dispositifs d'accompagnement social du chômage.

Aline Girod : Il faut ajouter la plus-value apportée par la qualité du travail des ouvriers de la Régie sur le quartier qu'ils habitent, dans lequel ils sont connus et reconnus, où ils créent du lien ordinaire en assurant une présence bien différente de celle d'une entreprise qui honore sa prestation sans autre implication dans le quartier.

Régie service 13 à Marseille

Fiche de poste : le gestionnaire de parcours d'insertion* (coordonnateur social)

(résumé)

Hiérarchiquement rattaché au directeur, le gestionnaire de parcours d'insertion remplit trois missions : le recrutement, le suivi tutoral et la gestion du plan de formation, tâches auxquelles s'ajoute le suivi administratif des subventions correspondantes.

♦ **Le recrutement.** Le gestionnaire de parcours est en lien avec les différentes structures institutionnelles auprès desquelles il représente la politique d'emploi de la Régie. Il valide les candidatures en faisant la synthèse des besoins, des critères d'éligibilité et des critères de suivi par des organismes. Il s'appuie sur l'accompagnateur externe pour résoudre des problématiques périphériques à l'emploi. Il organise une réunion mensuelle de coordination interne pour examiner les mouvements des salariés avec toutes les personnes concernées.

♦ **Le suivi tutoral.** Le gestionnaire de parcours organise le suivi tutoral avec les chefs d'équipe et responsables techniques en interne et avec le référent externe pour assurer le suivi et la résolution de problèmes périphériques à l'emploi. En fin de parcours, il est le maître d'œuvre de la recherche d'opportunités qui correspondent au profil du salarié.

♦ **La gestion du plan de formation.** En gérant le plan de formation, pilier de la politique d'une structure d'insertion, le gestionnaire de parcours possède une vision globale de l'évolution des salariés. Il a les moyens d'une conception cohérente des parcours.

(*) Issue d'un référentiel métier qui oblige à cette dénomination un peu technocratique, l'appellation ne doit pas cacher une réalité qui a pour ambition de construire un partenariat associatif et institutionnel au-delà de la seule logique d'insertion.



→ La dernière Assemblée générale du Comité National de Liaison des Régies de quartier

L'Assemblée Générale du CNLRQ qui s'est tenue les 9 et 10 juin dernier à Montalieu (38) a regroupé 160 personnes venant de toute la France métropolitaine et DOM. Les membres "actifs" du réseau sont les présidents et les directeurs des Régies de quartier. Ils étaient parfois accompagnés de bénévoles ou de salariés de leur Régie. Ce rassemblement fut l'occasion d'accueillir une délégation de représentants d'associations de Bobo Dioulasso (Burkina) et de fonctionnaires Angolais avec qui la

commission globalisation du CNLRQ est en contact dans le cadre d'échanges Nord/Sud. L'Assemblée générale ordinaire se déroulant sur une demi-journée, les participants ont pu débattre en ateliers du thème "vers une organisation territoriale de proximité du réseau national". Thème complexe qui a permis de mettre en évidence une forte demande des Régies : mieux se connaître, monter des projets en commun dans une proximité géographique (échelle de la région ou du département), et réaffirmer

leur attachement à l'instance nationale à vocation politique, qui est garante de l'identité commune. Le Conseil d'administration du CNLRQ proposera une organisation qui réponde aux besoins des Régies et favorise un débat interne sur les différents aspects du projet Régie de quartier. Cette réunion fut l'occasion de nombreux échanges, sur les pratiques et sur les sujets qui préoccupent les participants, ce fut aussi un moment fort de convivialité partagée.

→ Présence nationale

Le CNLRQ est impliqué dans les différents travaux de réflexion initiés par ses partenaires institutionnels et associatifs :

- ◆ Membre du CNIAE (Conseil National de l'Insertion par l'Economique), il participe au comité de suivi des études engagées par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle) sur le fonctionnement des CDIAE (Comité départemental de l'Insertion par l'Activité Economique) et au groupe de travail du CNIAE sur la formation et la qualification des publics.
- ◆ Membre titulaire du CNVA

(Conseil National de la Vie Associative), il participe aux groupes de travail :

- Volontariat et Bénévolat, Vie associative et Territoire, questions juridiques et fiscales, Formation professionnelle.
- ◆ Membre actif de l'Inter réseau de l'Economie Solidaire (IRES) qui communique ses travaux et réflexions dans sa publication.
- ◆ Le CNLRQ est invité aux travaux du groupe Emploi et Insertion de l'UNIOFSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes privés sanitaires et sociaux).
- ◆ Guy Dumontier, Président du CNLRQ a été nommé au titre de personnalité qualifiée membre du Comité

consultatif de l'Economie sociale.

- ◆ Ponctuellement, le CNLRQ participe à des travaux interministériels qui ont pour objet des questions relatives à l'insertion par l'activité économique, l'économie solidaire, la politique de la Ville et du développement local. Ce maillage partenarial favorise la légitimité, la promotion ainsi que l'évaluation des pratiques d'économie solidaire et de citoyenneté développées dans les Régies de quartier. Et l'implication des membres du réseau CNLRQ au cœur du dialogue civil contribue à la reconnaissance du caractère d'utilité sociale des activités des Régies de quartier.

Optimiser la communication par les nouvelles technologies

Avec l'arrivée de Sébastien Gross –gestionnaire du site des Régies de quartier–, l'équipe du CNLRQ souhaite renforcer sa communication multimédia. Connectez-vous, consultez le site, ouvrez vos boîtes à lettres, des infos sont à votre disposition. Sur le site public cnlrq.org, un forum est ouvert... vos contributions sont vivement attendues!

→ accueil@cnlrq.org

Les orientations de la formation

La Commission Formation s'élargit. Sa composition est ainsi représentative du découpage régional du réseau, et chaque membre peut être témoin des réalités locales et relais des travaux de la Commission Formation.

Elle travaille en sous-groupes, constitués en fonction des priorités de formation actuelles : l'appui au développement de la formation professionnelle, la formation à la sécurité/pénibilité au travail, la consolidation des connaissances de base, la validation des acquis professionnels...

→ Appui au développement de la formation professionnelle

La première phase de la démarche d'appui au développement de la formation professionnelle dans les Régies de quartier est achevée.

Elle portait sur le recensement des besoins en formation et l'établissement d'un diagnostic. Une étude a été menée dans 6 Régies, sur la base d'entretiens avec les salariés (opérateurs de quartier, chefs d'équipe, encadrants techniques, accompagnateurs

socioprofessionnels, directeurs). Les résultats ont fait l'objet d'une analyse collective et de préconisations. On constate que les Régies rencontrent de réelles difficultés pour organiser la formation de leurs salariés. Cette faible pratique de la formation professionnelle s'explique principalement par la complexité des statuts des salariés et par la spécificité des publics employés. Le statut des salariés est très diversifié : salariés sur des postes d'insertion, en CDD de courte durée, salariés en CDI à temps complet ou partiel... Cette diversité rend difficile la mise en place d'une politique de formation uniforme au sein de chaque Régie,

notamment parce qu'un nombre important de salariés reste trop peu de temps (courte durée du contrat ou temps très partiel) dans la Régie pour élaborer un projet de formation. Les Régies embauchent aujourd'hui des personnes de plus en plus éloignées de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles qui ne leur permettent pas de se projeter dans l'avenir. Les amener à construire un projet de formation nécessite un accompagnement renforcé des salariés et le règlement préalable des multiples problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Parmi les actions préconisées par le Comité de pilotage, le CNLRQ a prioritairement retenu :

- La sensibilisation des Régies de quartier à la formation professionnelle;
- La mise en place d'une action collective de formation à la pénibilité et la sécurité au travail;
- Le développement d'actions de formation pré-qualifiantes dans les Régies : redynamisation et consolidation des connaissances de base.



L'accueil de la délégation bobolaise dans les Régies

Dans le cadre du projet "La maîtrise de la ville" du PPDU (Programme prioritaire de développement urbain), des acteurs associatifs bobolais (Burkina) ont été accueillis début juin par les Régies de quartier et à l'Assemblée générale du CNLRQ.

La délégation comprenait des représentants d'associations mobilisées dans des activités de pré-collecte des ordures ménagères et des animateurs burkinabés du PPDU.

Sept Régies (Sarreguemines, Belfort Résidences, Saint-Brieuc, Saint-Herblain, Nantes, Moulins et Orléans REPERES) ont eu le plaisir d'accueillir la délégation bobolaise qui a pu ainsi avoir une vision de la diversité des territoires.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors des échanges, menés dans un climat de convivialité (petit-déjeuner d'accueil à Saint-Herblain, pot de bienvenue à Belfort...):

- ◆ L'entité Régie de quartier : l'articulation du travail bénévoles/salariés, la spécificité de l'accompagnement social et professionnel, la formation et la qualification professionnelle.

- ◆ Les pratiques en matière de gestion urbaine de proximité : activité de démontage de matériel informatique (en vue de leur recyclage) de la Régie de Saint-Herblain, projet de sensibilisation à la propreté à l'école (Orléans), récupération de textile, usine de revalorisation des déchets, site de compostage de déchets verts, association mobilisée par le tri sélectif des déchets (Saint-Herblain).

- ◆ Le partenariat local et l'importance du maillage entre les bailleurs et collectivités locales pour la pérennité des activités des Régies. La passation de commande de marchés publics a, par ailleurs, fait l'objet de nombreuses questions.

Durant l'Assemblée générale du CNLRQ, la délégation a apprécié les échanges spontanés, l'intérêt des acteurs des Régies présents. Le fonctionnement associatif du CNLRQ a vivement intéressé les Bobolais.

Les Régies ont ainsi été amenées à mieux connaître les projets des acteurs associatifs Bobolais et leurs besoins en termes de soutien (structuration, récupération de matériel inutilisé...). Cet échange a permis aux Bobolais de s'immerger dans les activités des Régies et de visiter des chantiers d'insertion (entretien du quartier et nettoyage à Belfort). Les Bobolais ont également évoqué leurs propres difficultés concernant le manque de liaison entre les projets associatifs et la politique locale.

EUROPE

Association Européenne des Régies quartier.

M. Claude Despiegeleer, président de l'Association Wallonne des Régie de quartier, à été nommé président de l'Association Européenne des Régies de quartier.

M. François Reisser, vice-président, de la Régie Repères d'Orléans, à été nommé vice-président de l'Association Européenne des Régies de quartier.

Le CNLRQ leur souhaite la bienvenue.

AGENDA

- ◆ Novembre 2001

Judi 15

– Formation continue des Directeurs à Paris (75)

Thème : "Vie économique des Régies de quartier : accès à la commande publique et réponse aux appels à projets"

Samedi 17, dimanche 18

– Rencontres Acteurs VI, 3^e module à Pont-à-Mousson (54)

– Rencontres Acteurs VII, 2^e module à Bordeaux (33)

Vendredi 23, samedi 24

– CA du CNLRQ à Mâcon (71)

Samedi 24, dimanche 25

– Rencontres Acteurs V, 3^e

module à St-Brieuc (22)

Mardi 27 au jeudi 29

– Stage Secrétaires-accueil, Paris (75)

- ◆ Décembre 2001

Vendredi 7

- Réunion des Délégués en régions à Paris (75)

Samedi 8, dimanche 9

- Séminaire Présidents-Directeurs

Thème : "Face à l'évolution des publics et des quartiers : le sens de l'action des Régies de quartier"

Samedi 15, dimanche 16

- Rencontres Acteurs VII, 3^e module à Paris (75)

1901 > 1981 > 2001

Centenaire de la liberté d'association
(Loi 1901)
Vingtième anniversaire de la liberté
d'association pour les étrangers
(titre IV de loi 1901, promulguée en 1981)

À l'occasion de cet anniversaire, le gouvernement et la mission du Centenaire ont signé une Charte d'engagements réciproques entre l'Etat et les associations. L'Etat s'engage à mettre en œuvre les moyens juridiques et financiers propres à permettre l'épanouissement de la vie associative, pour que l'association soit un lieu de démocratie participative le plus ouvert possible.

Viens voir mon quartier... ma communauté d'habitants

Célébrer la loi 1901 dans les Régies fût un moment fort de convivialité entre les salariés, les bénévoles et les habitants des quartiers, et aussi une façon de rappeler aux personnalités locales politiques, économiques ou associatives la dimension citoyenne et associative d'une Régie.



Les portes ouvertes dans les Régies ont pris la forme d'un dîner de quartier, d'un goûter agrémenté d'un gâteau aux 100 bougies, d'une projection vidéo, d'une exposition, d'une présentation théâtrale, de débats... Tous se sont emparés des textes de cette loi, pour débattre avec les habitants de la réalité juridique de la Régie, de la pertinence du choix de ce statut dans la dimension politique de l'association. Certains se sont plus particulièrement attachés au Titre IV de cette loi (dont c'était le vingtième anniversaire) qui permet la liberté d'association aux étrangers.

Des outils de communication (affiches, autocollants...) sont à la disposition des Régies qui souhaitent poursuivre l'opération Portes ouvertes : n'hésitez pas à contacter le CNLRQ.

Les actes des Troisièmes rencontres et le film du "Printemps des quartiers" sont toujours disponibles pour poursuivre les débats :

"Forums & débats".

65 pages pour revivre cet événement et avant tout pour permettre aux habitants de poursuivre les discussions, aux Régies d'illustrer leur engagement dans l'économie solidaire et la vie associative, aux partenaires de garder une trace symbolique et déterminante de leur collaboration aux côtés des militants salariés et bénévoles du mouvement des Régies de quartier.

"Printemps des quartiers"

26 minutes qui présentent un autre visage des quartiers, le 15 avril 2000 au Parc Floral.

Pour se procurer les affiches, film et Actes, s'adresser au C.N.L.R.Q.
accueil@cnlrq.org

Territoires et médiation

Territoires, la revue éditée par l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels) consacre son dossier de novembre aux formes alternatives de résolution des conflits, notamment les médiations, qu'elles soient institutionnelles ou citoyennes. L'appel au tiers dans le démêlement de la conflictualité interpersonnelle ou personne/institution se multiplie et se diversifie. Formation, professionnalisation des médiateurs, rôle des collectivités locales, mais aussi retour sur l'enjeu profond de cet appel généralisé à la médiation, sur les dysfonctionnements qu'il révèle dans notre société. *Territoires* emmène ses lecteurs à voir et comprendre des initiatives et des pratiques qui nous poussent à repenser la place collective des citoyens dans la gestion de leurs propres conflits. Une démarche qui ouvre la réflexion sur ce qui s'apparente à une nouvelle forme de régulation sociale.

Territoires n°422, 45 F
108/110, rue Saint-Maur - 75011 Paris
01 43 55 40 05
www.adels.org

INFO-RÉSEAU

Directeur de la publication Guy Dumontier.

Secrétariat de rédaction Cécile Clavier.

Rédaction Clotilde Bréaud,

François Hannyoy, Stéphane Laure,
Christophe Leroux et Christiane Royer.

Illustrations Albert.

Maquette Patricia Chapuis.

Imprimeur LFT, Montreuil.

Numéro de dépôt légal 91/0322.

Abonnement 12,20 Euros 80 F (4 numéros).

Comité National de Liaison des Régies de quartier
47-49, rue Sedaine 75011 Paris.

e-mail cnlrq@wanadoo.fr

Site www.cnlrq.org



Alain Philippe,
président
de la fondation
Macif
(l'entrevue, fixée
de longue date,
s'est déroulée
au lendemain
de la catastrophe
de Toulouse)

Info-réseau - Un mot sur Toulouse?

La Macif est concernée par cet événement dramatique d'abord parce que l'explosion a tué des personnes. Elle l'est aussi parce que de nombreux habitants des quartiers proches sont dans la détresse. Elle l'est enfin parce qu'elle compte parmi ces habitants beaucoup de sociétaires. Elle déplore un mort parmi eux.

Dès qu'elle a appris par les responsables locaux des Régies combien elles avaient été touchées, la Fondation Macif a débloqué des fonds qui sont allés directement au "CNLRQ SOLIDARITÉ TOULOUSE" qui diffusera cette aide, concrètement, là où elle est nécessaire.

IR : C'est un mode d'implication habituel?

Cela correspond à une longue tradition. Depuis 1974, un fonds de solidarité est géré par les sociétaires de la Macif. La mutuelle peut prendre en charge aussi, par exemple, les cotisations d'assurance de familles en difficulté, selon des critères d'ancienneté et de baisse significative des revenus, liées au chômage. Avec la création de la Fondation, en 1993, une partie des résultats est affectée au financement de causes d'intérêt général. Nous déployons des moyens humains et financiers pour promouvoir une solidarité active et concrète.

IR : Quels sont les choix qui ont présidé à la mise en place du partenariat avec les Régies de quartier?

La Fondation Macif prolonge le dessein social de son fondateur, la Macif. En cela, elle s'attache à tisser des liens avec des partenaires proches de ses objectifs et engagés dans une démarche solidaire.

Les Régies de quartier sont de ceux-là. Elles inscrivent leur action dans une approche territoriale, au plus près des habitants, au plus près de leurs problèmes, de leurs besoins, mais aussi de leur espoir.

La Fondation qui est régionalisée se retrouve dans le militantisme de proximité qui ne relève ni d'une démarche caritative, ni d'une démarche humanitaire, mais plutôt d'une transformation sociale. Elle entretient

des relations partenariales avec nombre d'acteurs des réseaux d'accompagnement social, publics ou privés, qu'il s'agisse de la Délégation interministérielle à l'économie sociale, de la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, de la Caisse des dépôts et consignations ou de France active avec laquelle nous avons un partenariat solide et durable.

La Fondation [...] se retrouve dans le militantisme de proximité qui ne relève ni d'une démarche caritative, ni d'une démarche humanitaire, mais plutôt d'une transformation sociale.

IR : Est-ce que cette solidarité s'exprime de façon particulière en matière d'emploi?

C'est précisément sur ce champ que la Fondation entend intervenir. Elle s'est donné comme priorité le soutien à la création d'emplois durables dans l'économie sociale. L'emploi parce que c'est le sésame, vecteur de cohésion sociale;

L'économie sociale parce qu'elle est notre famille de pensée et qu'elle porte en elle toutes les valeurs que nous voulons promouvoir, en plaçant l'homme au centre des initiatives économiques et entrepreneuriales.

Outre ce soutien à la création d'emplois durables, nous travaillons avec nos partenaires à la pérennisation des Emplois jeunes, considérant qu'il serait vain de créer de l'emploi dans l'économie sociale si l'on ne préserve pas celui qui existe déjà.

IR : On rêvait hier de plein-emploi, on évoque aujourd'hui la récession : est-ce que cela change vos stratégies?

On rêvait hier du plein-emploi, mais on craignait avant-hier que cela soit difficile à court terme! Nous restons, pour notre part, modestes sur la question de l'emploi, de la précarité et de l'exclusion. Nous gardons cependant le cap de nos priorités en demeurant vigilants sur trois points :

Être plus réactifs et diminuer les lenteurs dans le portage de nos projets; Réduire la distance avec nos partenaires et développer une participation plus interactive; Enfin, nous concentrer sur le public cible que sont les jeunes.

Valoriser l'économie sociale à leurs yeux, c'est faire œuvre d'éducation populaire et préparer une société plus solidaire. L'expérience montre qu'une meilleure connaissance de ses valeurs permet aux jeunes d'adhérer fondamentalement aux principes de la mutualité.